

SANTÉ -

Plan VIH 2014-2019 : un plan fédéral afin de lutter contre le sida

Belga

La ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx a présenté mardi à Bruxelles le Plan VIH 2014-2019, un plan fédéral de lutte contre le sida, en présence de la reine Mathilde.

Près de 500 personnes ont apporté leur expertise à l'élaboration de ce plan qui comporte 58 actions. Chaque jour, le virus du sida contamine trois personnes en Belgique, soit entre 1.000 et 1.200 nouveaux cas par an.

Ce Plan VIH 2014-2019 comporte quatre grands piliers : la prévention, le dépistage, la prise en charge de la personne vivant avec le VIH et la qualité de vie des personnes vivant avec ce virus.

En matière de prévention, Laurette Onkelinx a rappelé qu'il fallait plus que jamais promouvoir l'usage des préservatifs, qui doivent être accessibles facilement et gratuitement, insiste la ministre. L'attention de ce plan devra être portée sur deux groupes particulièrement exposés à l'épidémie : les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les migrants.



Prévention, dépistage, prise en charge et qualité de vie des personnes atteintes sont les grands piliers de ce plan.

Belga

Le dépistage reste quant à lui trop tardif dans 42 % des cas en Belgique, déplore Mme Onkelinx. Notre pays se dotera d'une stratégie nationale de dépistage prévoyant notamment que cette opération ne devra plus obligatoirement être réalisée par un médecin et qu'elle sera davantage décentralisée.

Prise en charge : une procédure nationale

S'agissant de la prise en charge de la personne vivant avec le VIH, ce plan national prévoit le développement d'une procédure nationale de référence pour que chacun quelle que soit sa situation financière, administrative ou juridique, puisse bénéficier du dépistage et ensuite du traitement.

En outre, chaque personne résidant en Belgique sans statut ou avec un statut spécial pourra toujours continuer à avoir accès aux soins que son état nécessite.

Enfin, la ministre espère que la Belgique pourra jouer un rôle moteur afin que les restrictions aux voyages s'appliquant aux personnes atteintes du VIH soient levées.

Chaque année, 13 millions d'euros sont investis dans la lutte contre le sida. La ministre s'est engagée mardi à ce qu'un million d'euros supplémentaires soient investis dès la première année du plan.